

PROVENCE / ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

ANNONCES LÉGALES
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

BOUCHES-DU-RHÔNE

Tél. 04 91 57 75 74
annonceslegales@lamarseillaise.fr

ANNONCES LÉGALES
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

VAR

Tél. 04 91 57 75 74
annonceslegales@lamarseillaise.fr

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une Société Civile Immobilière / SCCV dénommée :

SCI TONO

Objet social : L'acquisition, la construction, l'habitation, l'administration et la gestion par location par la vente ou autrement de tous immeubles et biens

Siège social : 9 Hameau du Semaphore la Couronne 13500 Martigues

Capital : 1000 euros

Gérance : Mr TONINI Lionel demeurant 20 Avenue du 8 Mai 1945 - 13240 Septèmes les Vallons

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Aix en Provence

202203256

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PROMETHEE

SAS au capital de 1591,50 €

Siège social : 59 Rue Hoche 93500 PANTIN
RCS BOBIGNY 880583844

Par décision des associés du 14/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 1165 Avenue Jean-René Guillaudier de la Lauzière 13290 AIX-EN-PROVENCE

Présidence : M PIEPSZ Olivier demeurant 59 Rue Hoche 93500 PANTIN.

Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de AIX-EN-PROVENCE.

202203249

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

THINK FINE

SARL au capital de 5000 euros

Siège social : La Ferme Domaine de Brès CD14C Route de Beaulieu 13840 Rognes 833 822 141 R.C.S. Salon-de-Provence

Au terme d'une assemblée générale en date du 10/05/2022, les associés ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 260 chemin des portails, 13510 EGUILLES. Immatriculation au R.C.S. d'Aix en Provence.

L'article I des statuts a été modifié en conséquence.

202203255

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Aux termes d'une décision en date du 29/04/2022, l'associé unique de la société SAID PLACO,SAS au capital de 300 €, 29, rue Mario Pavrone, 13014 MARSEILLE, RCS MARSEILLE 903997492, a décidé le changement de dénomination de la société.

Nouvelle dénomination : MB DECOPAINT

Pour avis

202203261

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP, il a été constitué une SAS dénommée :

TONY AIRPORT

Capital social : 500 euros.

Siège social : 2135 Chemin des Lauves 13100 AIX EN PROVENCE

Objet : Activité de taxi, de transport de personnes et bagages, de transport de colis

Président : Mr VIVES Tony domicilié idem siège

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS D'AIX EN PROVENCE.

202203265

DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes d'une décision en date du 17/05/2022 les associés de la société TODO CONSTRUCTION, SAS au capital de 1000 €, 19, rue des Convalescents - 13001 MARSEILLE, immatriculée au RCS MARSEILLE 903152999, on constaté la démission de Monsieur Yusuf CELIK, demeurant 69 Boulevard des Pins -13011 MARSEILLE de ses fonctions de directeur général. Celui-ci ne sera pas remplacé.

Pour avis

202203262

AVIS DE CONSTITUTION SAS

Suivant acte SSP, il a été constitué une SAS dénommée :

GROUPE SET SERVICE

Capital social : 150 euros.

Siège social : LA VIVERAIE BT A 8 AV JULES PAYOT 13090 AIX EN PROVENCE

Objet : PRESTATIONS DE SERVICES A LA PERSONNE (ACCOMPAGNEMENT PERSONNES AGEES OU DEPENDANTES, AIDE AUX REPAS, ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF, COURSES, GARDE MALADE, AIDE AUX DEVOIRS, ENTRETIEN)

Président : MME NDIAYE Adjaratou demeurant LA VIVERAIE BT A 8 AV JULES PAYOT 13090 AIX EN PROVENCE

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AIX EN PROVENCE

202203260

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un SSP en date du 16/05/2022, la société **EGLUC SASU** au capital de 8000 € située 6 Quai Barthelemy 13260 CASSIS immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 533616801 a donné en location gérance à la société **HA POISSONNERIE LAURENT SARL** au capital de 2000 € située 15 résidence de la Rade, 13260 CASSIS immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 910603216 un fonds de commerce de Restauration situé **5-6-7-8 Quai Barthelemy 13260 CASSIS** à compter du 16/05/2022 au 31/10/2024. Le contrat est renouvelable par tacite reconduction d'une période de 30 mois.

202203257

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé il a été constitué la société :

Dénomination : ABID MENUISERIE

Forme : SAS

Objet social : La pose et la fourniture de tous types de menuiseries intérieures et extérieures (PVC, BOIS ALU; etc.)

Siège social : 35, Chemin des Baumillons - Résidence La Granière - Bâtiment K64 - 13015 MARSEILLE

Capital : 500,00 €

Apports numéraires

Président : Monsieur Mohammed ABID, né à TLEMEN (Algérie) le 14 février 1990, demeurant à MARSEILLE - 13015 - 35 Chemin des Baumillons - Résidence La Granière - Bâtiment K64

De nationalité française

Durée : 99 ans

RCS MARSEILLE

Pour avis

202203263

CHANGEMENT DE GÉRANT

L'AGE du 01/03/2022 L'EURL LE CARTHAGE 2 Rue Jean Roque 13500 MARTIGUES RCS Aix 819 385 733 a décidé de nommer Mr RECHADIA Dhahar domicilié 9 Cours Aristide Briand 13500 MARTIGUES comme gérant en remplacement de Mr SOUTHAKAKOUMAL Manit démissionnaire

202203264



MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Hyères-les-Palmiers

M. le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a prescrit et organisé, par arrêté n° AP22/32 en date du 11 avril 2022 une enquête publique portant sur la déclaration de projet n° 1 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Hyères-les-Palmiers, prescrite par délibération n° 21/02/42 en date du 16 février 2021, relative à l'aménagement de la zone d'activités économiques Arromanches et notamment à la restructuration de l'activité Euro-Voiles. L'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale, la réponse écrite à l'avis de l'autorité environnementale, les textes régissant l'enquête publique, le bilan de la concertation du public, le procès verbal de l'examen conjoint des personnes publiques associées ainsi que les avis émis sur le dossier par les personnes publiques associées, exigés par l'article R.123-8 du code de l'environnement, sont joints au dossier d'enquête composé notamment d'une note de présentation justifiant l'intérêt général du projet et d'une note de présentation pour la mise en compatibilité du PLU de Hyères.

- Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront mis à disposition du public, aux fins de consultations, d'observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête, du 16 mai 2022 au 16 juin 2022 inclus (soit 32 jours consécutifs), à l'Hôtel de Ville d'Hyères les palmiers, 12, avenue Joseph Clotis, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées au commissaire enquêteur :

- par courrier, jusqu'au 16 juin 2022 minuit (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, en Mairie de Hyères-les-Palmiers, 12, avenue Joseph Clotis, BP 709 - 83412 HYERES CEDEX

- par voie électronique jusqu'au 16 juin 2022 minuit, à l'adresse suivante : mtpm.plu@metropoletpm.fr, en précisant dans l'objet « Déclaration de projet Euro-voiles - PLU de Hyères »

Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Les informations relatives à l'enquête publique sont également disponibles sur les sites internet de la Métropole (www.metropoletpm.fr) et de la Commune (www.hyeres.fr)

M. Olivier VILLEDIEU DE TORCY, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Toulon, par décision N° E22000013 / 83 en date du 11 mars 2022, recevra le public à l'Hôtel de Ville :

o le lundi 16 mai 2022, de 9H à 12H,

o le mardi 24 mai 2022, de 14H à 17H,

o le jeudi 2 juin 2022, de 9H à 12H,

o le mardi 7 juin 2022, de 14H à 17H,

o le jeudi 16 juin 2022, de 14H à 17H,

o le jeudi 16 juin 2022, de 14H à 17H,

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur qui sera chargé de le clore.

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable de projet, et lui communiquera un procès verbal de synthèse des observations écrites et orales.

Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour établir et transmettre au Président de la Métropole TPM, son rapport et ses conclusions motivées, ainsi que les exemplaires du dossier de l'enquête déposés en Mairie, accompagnés du registre et des pièces annexées.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie principale (au service aménagement, 1er étage de l'Hôtel de Ville), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et seront publiés sur le site internet de la Métropole TPM et de la Ville de Hyères-les-Palmiers.

Le Conseil Métropolitain se prononcera par délibération sur l'approbation de la déclaration de projet n° 1 PLU ainsi que sur la mise en compatibilité du PLU, éventuellement modifiées pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Le Président de Toulon Provence Méditerranée
Hubert FALCO

202203163

Votre contact :
04 91 57 75 74
annonceslegales@lamarseillaise.fr

Devis sur demande

La Marseillaise

Annonces légales

var-matin
Vendredi 20 mai 2022

AVIS D'ENQUÊTES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Hyères-les-Palmiers

Le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a prescrit et organisé, par arrêté n° AP22/32 en date du 11 avril 2022 une enquête publique portant sur la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Hyères-les-Palmiers, prescrite par délibération n° 21/02/42 en date du 16 février 2021, relative à l'aménagement de la zone d'activités économiques Anromanches et notamment à la restructuration de l'activité Euro-Voiles.

L'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale, la réponse écrite à l'avis de l'autorité environnementale, les textes régissant l'enquête publique, le bilan de la concertation du public, le procès verbal de l'examen conjoint des personnes publiques associées ainsi que les avis émis sur le dossier par les personnes publiques associées, exigés par l'article R.123-8 du code de l'environnement, sont joints au dossier d'enquête composé notamment d'une note de présentation justifiant l'intérêt général du projet et d'une note de présentation pour la mise en compatibilité du PLU de Hyères.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et parapahés par le commissaire enquêteur, seront mis à disposition du public, aux fins de consultations, d'observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête, du 16 mai 2022 au 16 juin 2022 inclus (soit 32 jours consécutifs), à l'Hôtel de Ville d'Hyères les palmiers, 12, avenue Joseph Clotis, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées au commissaire enquêteur :

- par courrier, jusqu'au 16 juin 2022 minuit (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, en Mairie de Hyères-les-Palmiers, 12, avenue Joseph Clotis, BP 709 - 83412 HYÈRES CEDEX
- Par voie électronique jusqu'au 16 juin 2022 minuit, à l'adresse suivante : mlpm.plu@metropoletpm.fr, en précisant dans l'objet « Déclaration de projet Euro-voiles - PLU de Hyères »

Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Les informations relatives à l'enquête publique sont également disponibles sur les sites internet de la Métropole (www.metropoletpm.fr) et de la Commune (www.hyeres.fr)

Olivier VILLEDEU DE TORCY, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Toulon, par décision N° E22000013 / 83 en date du 11 mars 2022, recevra le public à l'Hôtel de Ville :

- le lundi 16 mai 2022, de 9h à 12h,
- le mardi 24 mai 2022, de 14h à 17h,
- le jeudi 2 juin 2022, de 9h à 12h,
- le mardi 7 juin 2022, de 14h à 17h,
- le jeudi 16 juin 2022, de 14h à 17h.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur qui sera chargé de le clore.

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable de projet, et lui communiquera un procès verbal de synthèse des observations écrites et orales.

Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour établir et transmettre au Président de la Métropole TPM, son rapport et ses conclusions motivées, ainsi que les exemplaires du dossier de l'enquête déposés en Mairie, accompagnés du registre et des pièces annexées.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie principale (au service aménagement, 1er étage de l'Hôtel de Ville), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et seront publiés sur le site internet de la Métropole TPM et de la Ville de Hyères-les-Palmiers.

Le Conseil Métropolitain se prononcera par délibération sur l'approbation de la déclaration de projet n°1 PLU ainsi que sur la mise en compatibilité du PLU éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Le Président de Toulon Provence Méditerranée
Hubert FALCO

VIE DES SOCIÉTÉS

Maitre Laurent RITTER
Notaire associé 2, rue des Aulnes 83680 WOERTH

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par M^{re} Laurent RITTER, notaire associé à WOERTH, le 12 octobre 2021, il a été constituée une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « SOCI ALBA »
Forme : Société civile immobilière
Siège : GASSIN (Var), 4 Avenue Auguste.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital : MILLE EUROS (1 000,00 €), divisé en 1.000 parts de 1,00-€ chacune, numérotées de 1 à 1.000.

Objet : La société a pour objet : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meuble, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés ; la prise de participation dans toutes sociétés immobilières ; la réalisation de tous travaux de construction, d'amélioration, de rénovation ou d'agrandissement dans les biens immobiliers de la société ; la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens et notamment par bail, location ou autrement de ces immeubles, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, améliorations et installations nouvelles conformément à leur destination ; l'obtention de toutes ouvertures de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garanties ou hypothèques ; le cautionnement solidaire ou simplement hypothécaire pour garantir tous emprunts que les associés pourraient souscrire en vue de répondre aux appels de fonds de la société ; et généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation effective de l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société.

Apports en numéraire : MILLE EUROS (1.000,00 - Euros)
Gérants : Monsieur Alexander Tilmann LANG demeurant à LANDAU IN DER PFALZ (Allemagne), Wollmesheimer Höhe 5, Madame Beatrice Sophie LANG divorcée NOTHDURFT, demeurant à LANDAU IN DER PFALZ (Allemagne), Wollmesheimer Höhe 5.

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'à un bénéficiaire d'un associé ; toutes les autres mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément.
Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de FREJUS. Pour insertion : Laurent RITTER, Notaire

SCI « HBD » Société civile immobilière au capital de 394 068,55 euros
Siège social : 90 route de la cité des Marins RN88/Résidence la Vigie
Boîte aux lettres n°383310 COGOLIN RCS DE FREJUS : 438 429 160

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 décembre 2021, il résulte que, suite à la cession de ses 1232 parts sociales par Madame Odile BOUER, demeurant 50 route de la cité des Marins RN88/Résidence la Vigie / Boîte aux lettres n°383310 COGOLIN, à Monsieur Benoît HURTER, né le 14 septembre 1953 à OBERNAL, demeurant 18 impasse de la Licorne à ITTENHEIM (67117) l'intégralité des parts sociales composant le capital social de la société HBD est détenu par Monsieur Benoît HURTER à été nommé comme nouveau Gérant en remplacement de Madame Odile BOUER, démissionnaire. Le siège social a été transféré au 139 route de Lyon à 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, à compter du 15 décembre 2021. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de FREJUS sous le numéro 438 429 160 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG. Les articles 4 « Siège social » et 7 « Capital social » des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS.

Pour avis.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/05/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes : Dénomination Sociale : MAXCO Forme : Société par Actions Simplifiée Capital social : 10 000 € Siège social : CENTRE AZUR ZAC DU ROUBAUD, 83400 HYÈRES. Objet social : La fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, Président : Mme Coralie SAUTON demeurant 68 chemin de la Ritore, 83400 HYÈRES. Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TOULON

MODIFICATION

NOGASILI SARL au capital de 7 622,46 € Siège social : 67 avenue des chênes 83700 SAINT RAPHAEL. R.C.S. FREJUS 380220871 Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 17/05/2022, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, Mme Gaëlle LIHARD, 57 rue du lutin, 49100 ANGERS en remplacement de Mme Sylvie LANTIL, 67 avenue des chênes, 83700 SAINT RAPHAEL à compter du 17/05/2022. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au R.C.S. de FREJUS.

Nous recommandons à nos annonceurs de bien vouloir être assez aimables de répondre aux lettres courtoisement rédigées ou, si cela leur est matériellement impossible, de renvoyer à leurs correspondants les documents ou photos qui auraient pu leur être confiés. En répondant, ne pas omettre d'indiquer le numéro de l'annonce.



**VOTRE JOURNAL
COMME VOUS L'AIMEZ,
LIVRÉ OU À EMPORTER**

RENDEZ-VOUS CHAQUE JOUR
avec le meilleur de l'info
et profitez d'un service sur-mesure

nice-matin var-matin monaco-matin

CONTACTEZ-NOUS VITE AU 04 93 18 28 85

Laurence Taconnat - Ilona Moutoussamy - Florent Pinard
Enseignants-chercheurs

La mémoire

comment ça marche ?
comment l'entretenir ?

jeux & tests
pour booster
sa mémoire



nice-matin var-matin

Es
Editions
Suiton

12,90€

En vente actuellement chez votre marchand de journaux

SANTÉ



Envie de tout savoir sur la mémoire ?

208 pages de conseils et d'illustrations pour mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire et de son évolution tout au long de la vie.